



Syndicat de copropriété de la tour Chéops

Contact : -Site internet : cscheops.hebfree.org

-Mail : contact.cheops@gmail.com

Compte rendu du conseil syndical du 5 juillet 2022

Commission de Sécurité 2022

L'organisme de contrôle QUALICONSULT a effectué un nouveau test, qui s'est révélé concluant sur les moteurs de désenfumage qui avaient dysfonctionné: ce rapport sera transmis au mandataire de sécurité dès réception de l'avis défavorable émis par la Commission afin de le faire remplacer par un avis favorable.

Mais comme évoqué dans le compte rendu de juin, les câbles électriques de tous les moteurs doivent être remplacés et doublés très rapidement dans les gaines techniques sur toute la hauteur de la Tour (nouvelles normes IGH, qui obligent à doubler les alimentations électriques par deux cheminements distincts, le Nord existant et au Sud par la création d'une nouvelle trémie, normes applicables à toutes les Tours construites à cette même époque).

Rénovation du hall

Le devis a été retouché, complété et sera validé pour commander les matériaux.

Lodaveille

Le service d'assistance en cas de sinistre, souscrit suite à l'AG du 31 mars 2022 est joignable 24h/24 et 7j/7 au :

0800 96 24 24

Locaux vélos

Un nouveau tri a été effectué mercredi 6 juillet et oblige malheureusement à rappeler les règles à respecter pour le confort de tous (voir compte rendu du conseil syndical d'octobre, puis de novembre 2021) :

- **tous les vélos doivent être étiquetés** avec le N° d'appartement : ceux qui ne le sont pas seront enlevés, car considérés comme abandonnés.
- **les antivols ne doivent pas être fixés aux supports** (normes IGH : ils seront découpés)
- **le local du rez de chaussée est réservé aux vélos sortant tous les jours**, celui du 1^{er} sous-sol à ceux roulant moins souvent, mais en état immédiat de rouler (ceux qui ne le sont pas, ou ceux qui sont sur les zébras seront retirés)
- **les vélos doivent être rangés tête bêche** pour optimiser le nombre de places (sans quoi les guidons se gênent)

Divers

-Attention aux objets non fixés sur les balcons, qui en cas de fort vent peuvent cogner ou être emportés.

-Merci aux fumeurs de prévoir un cendrier afin de ne pas jeter leurs mégots par-dessus bord, car ils finissent toujours sur les balcons des voisins ce qui, en plus d'être très désagréable, peut provoquer un départ d'incendie.

-Le respect des horaires des travaux est important pour le bien-être de tous.

Bon été et bonnes vacances à tous.